

Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 9h40.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2020

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2020 est soumis au vote et **approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

2 – Préparation de la journée de la recherche

Madame Elsa LANG RIPERT présente le tableau récapitulatif des projets soutenus financièrement par le conseil scientifique depuis l'année universitaire 2016-2017 et rappelle les trois axes proposés par la chargée de mission Recherche de l'INSPE :

- 1/ l'étude et l'analyse du métier d'enseignant,
- 2/ les effets des pratiques enseignantes et de l'organisation éducative
- 3/ Être chercheur-e à l'INSPE

Madame Martine JACQUES sollicite l'avis des membres du conseil.

Monsieur Jean-François GIRET pense que l'axe 2 pourrait être subdivisé et que l'axe 3 est un peu trop général.

Pour madame Géraldine FARGES, les axes 1 et 2 regroupent des thèmes identiques.

Madame Lucie CORBIN estime que l'apprentissage des élèves n'apparaît pas assez clairement si les thématiques proposées ont vocation à regrouper la totalité des activités de l'INSPE. Dans cette même logique, madame Géraldine FARGES souligne que tous les acteurs éducatifs ne sont pas représentés.

La vice-présidente du conseil scientifique précise que les axes proposés ont été prédéfinis uniquement par rapport aux projets financés et dans le but de les classer pour la journée de la recherche.

Suite à des échanges entre les membres du conseil sur la formulation à adopter, les axes suivants sont arrêtés :

- 1/ étude du métier d'enseignant, pratiques et effets
- 2/ étude des dispositifs et des politiques éducatives
- 3/ nourrir l'enseignement à l'INSPE par la recherche

Madame Martine JACQUES indique qu'elle va contacter les enseignants dont les projets ont été soutenus financièrement pour leur demander une présentation de leurs travaux par rapport à ces axes.

La date de la journée de la recherche est arrêtée au jeudi 3 décembre 2020.

Monsieur Arnaud MOULY sollicite l'autorisation de partager le tableau récapitulatif des projets avec les personnels de l'INSPE de Franche-Comté. La directrice de l'INSPE de Bourgogne donne son accord pour cette diffusion.

Madame Elsa LANG RIPERT donne la parole à madame Nadine RAYSSAC, qui porte à la connaissance des membres du conseil le travail engagé par des collègues de CANOPÉ sur le sketchnoting, la représentation graphique des concepts et des mots. Se faisant leur porte-parole, elle énonce leur souhait de partager les

expérimentations menées avec des chercheur-e-s de l'INSPE sur certains thèmes comme la rédaction de consignes et propose une présentation lors d'une prochaine réunion du conseil scientifique.

Madame Martine JACQUES, montrant tout son intérêt pour les propos de madame Nadine RAYSSAC, invite les personnels de CANOPÉ à la journée de la recherche de l'INSPE où ils pourront prendre des contacts et faire connaître leurs travaux.

Madame Géraldine FARGES, retenue par d'autres obligations, quitte la séance. Une procuration est donnée à monsieur Jean-François GIRET.

3 – Pistes de dépenses complémentaires en lien avec le BQR 2020

Madame Elsa LANG RIPERT contacte monsieur Bruno LAPETITE, responsable pédagogique Numérique et Ressources, afin d'obtenir des renseignements sur la faisabilité de l'achat d'un serveur qui avait été proposé lors de la dernière séance du conseil scientifique.

Monsieur Jean-François GIRET expose l'idée de l'achat d'un serveur qui permettrait de regrouper et de rendre disponibles à distance des logiciels.

Monsieur Bruno LAPETITE explique que c'est technologiquement réalisable et que cela représente également une voie à approfondir pour l'université de Bourgogne. Cependant, certains points doivent être éclaircis comme les modalités d'obtention des clés de licences pour les logiciels payants.

Monsieur Gracian DIDIER interroge le représentant de la direction du numérique (DNUM) de l'université de Bourgogne sur le délai de faisabilité, les crédits devant être utilisés dans l'année civile, et le coût approximatif de la mise en place de ce serveur.

Monsieur Bruno LAPETITE souligne qu'en l'absence d'une connaissance précise des logiciels, il est difficile d'apporter des réponses définitives.

Il est donc décidé qu'une liste de logiciels sera envoyée rapidement afin de permettre au responsable pédagogique Numérique et Ressources d'avoir une vision plus claire sur la possibilité de conduire à son terme cet investissement.

Pour limiter le coût financier, monsieur Jean-François GIRET soumet l'idée de compléter l'offre de logiciels proposés d'année en année.

Le représentant de la DNUM relève qu'il s'agit effectivement d'une bonne démarche.

Après l'avoir remercié pour sa disponibilité, madame Elsa LANG RIPERT libère monsieur Bruno LAPETITE et laisse la parole à monsieur Gracian DIDIER pour un bilan financier.

Le responsable administratif indique qu'il reste une enveloppe disponible d'environ 9 000 €. En estimant le coût de la journée de la recherche à 4 000 €, le reliquat serait de 5 000 €.

Il souligne que certaines demandes « au fil de l'eau » seront probablement encore à traiter et risquent d'affecter le total des crédits disponibles.

Il rappelle que si un changement de masse doit être demandé, celui-ci nécessitera l'autorisation de la gouvernance de l'université.

4 – Évaluation d'un projet BQR

Un appel à projet, qui a fait l'objet d'une demande de complément d'informations lors de la dernière réunion du conseil, est de nouveau examiné par le conseil.

Madame Elsa LANG RIPERT assure la présentation du projet de madame Sandrine GARCIA s'intitulant « la continuité pédagogique à l'heure du confinement ». La demande porte sur la transcription d'entretiens pour un montant de 2 016 €. À la lumière des nouveaux éléments, les membres du conseil scientifique octroient à l'unanimité la somme demandée.

5 – Questions diverses

La présidente du conseil scientifique donne la parole à la chargée Recherche de l'INSPÉ pour la description du formulaire de demande d'aide à publication modifié suite aux remarques et demandes de rajouts énoncés lors du dernier conseil.

Madame Martine JACQUES énumère les ajouts opérés :

- la place de la demande de financement dans le process de publication,
- la présentation de la table des matières et de l'introduction,
- la motivation du choix de l'éditeur,
- les retombées pédagogiques.

Elle rappelle que le bénéficiaire s'engage à apposer les logos de l'INSPÉ de Bourgogne et de l'université sur l'ensemble de ce qu'il édite et à mentionner le concours financier de l'université de Bourgogne et de l'INSPÉ.

Elle souligne également qu'elle apportera une attention toute particulière à la manière dont sera complété ce formulaire lors de la prochaine campagne de BQR pour l'année 2021.

4

En l'absence d'autres questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil scientifique lève la séance à 11h10.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT

